

Journée mondiale des malades : instituée en 1992 par le pape Jean-Paul II et dont la célébration a été fixée au 11 février de chaque année, en la mémoire liturgique de Notre-Dame-de-Lourdes.

« Si tu le veux, tu peux me purifier. »

« Je le veux, sois purifié. » (Marc 1, 40-45)

Pour que le Seigneur puisse réaliser le miracle désiré par son interlocuteur, il faut absolument que celui-ci soit persuadé de la capacité de l'autre d'accomplir ce qui est demandé.

« Tu peux me purifier » signifie que le demandeur est conscient de sa situation, il doit être conscient de son besoin de purification.

Ce jour-là, Jésus a dit: « Je le veux, sois purifié. » et instantanément il fut guéri de sa lèpre extérieure. Il put ainsi réintégrer sa communauté qui excluait les lépreux. Les évangiles nous présentent quelques exemples de ces guérisons que Jésus a faites.

Nous ne saurons jamais combien de personnes ont pu ainsi bénéficier de son passage parmi nous. Mais nous savons qu'un jour, après avoir guéri un malade porté sur une civière par des amis croyants, Jésus avait commencé par dire à celui-ci: « Tes péchés sont pardonnés » au grand scandale des témoins de la scène qui se sont exclamés: « Mais Dieu seul peut pardonner les péchés. » Et Jésus d'ajouter: c'est justement pour que vous sachiez qu'aujourd'hui Dieu agit par le Fils de l'homme, il continuera d'agir demain en communiquant ce pouvoir de pardonner c'est pour ça que ce miracle s'est accompli.

La guérison physique, quoi qu'importante aux yeux de Jésus, restera toujours un signe du pouvoir extraordinaire confié par Jésus à ses disciples de pardonner au nom de Dieu les péchés de leurs frères. Jésus est venu apporter la paix sur la terre.

La paix dont il est question sera toujours celle dont tout le monde peut jouir quelle que soit sa condition matérielle. C'est pourquoi Jésus a pu dire un jour: « Heureux les pauvres » parce que toute condition est compatible avec la paix intérieure et c'est celle-là qu'il faut sauver.

Tu peux me purifier, signifie que le demandeur est conscient de sa situation de pécheur et qu'il veut en sortir. À ce moment-là et seulement à ce moment-là, est-il capable de dire au Seigneur, si tu le veux, tu peux me purifier. Et alors le résultat suit immédiatement. Je le veux, sois purifié. Tu peux maintenant retrouver ta condition de fils. Tu peux recouvrer ta dignité d'enfant de Dieu.

Voilà pourquoi je suis sorti. Je suis venu leur dire qu'ils sont aimés.



Entrer en Carême ...

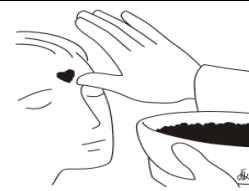


Avouons-le : il faut un peu de courage pour entrer dans le temps du Carême... Cela semble long, si long, Et puis on s'en fait souvent une idée un peu trop austère et pénitente, alors qu'il s'agit d'abord et avant tout d'entrer dans le temps du désir, dans le

temps du pas à pas avec le Christ sur son chemin d'amour, de mort et de gloire.

Le mot chemin est peut-être celui qu'il nous faut garder, au moment de nous engager dans ce temps de grâce et de renouvellement. Approchons-nous donc avec confiance de Celui qui nous a sauvés. Il nous demande avant tout de croire à la Bonne Nouvelle du pardon qui nous libère et nous rend la vie. (Jacques Houle csv)

➤ Un rendez-vous à ne pas manquer pour entrer en Carême !



CÉLÉBRATION DU MERCREDI DES CENDRES, CE 14 FÉVRIER

ÉGLISE STE-MADELEINE DE RIGAUD : 19h00

« Allume mes braises » (prière)

Avec son poème « Allume mes braises », Charles Singer, prêtre du diocèse de Strasbourg, nous invite à raviver les cendres de notre cœur et à les transformer en joyeuse lumière.

Je suis semblable aux cendres, Seigneur,
à ces poussières grises et mortes,
lorsque j'ouvre à la jalousie qui refroidit mon amitié.
Lorsque j'autorise la bouderie à écarter le sourire de mes lèvres
lorsque j'admets que la méchanceté se dépose en moi,
lorsque je permets à l'égoïsme de gonfler en moi,
de remplir toute la place en mon cœur
jusqu'à m'empêcher de penser aux autres,
lorsque je laisse s'éteindre ma confiance en toi, Seigneur !
Je ne suis pas uniquement cendres, Seigneur!
Sous mes cendres, tu le sais, toi qui me connais,
dorment des braises attendant d'être animées.
Seigneur, allume mes braises pour qu'à nouveau brûle,
vive et joyeuse, la flamme de mon amour pour toi et pour mon
prochain ! (Signes 218)

Quarante jours pour se laisser regarder par Dieu qui voit ce que nous faisons dans le secret!

Le Carême n'est pas un temps où nous claironnons notre générosité, notre piété, notre ascèse, mais un temps de solidarité, d'intimité avec Dieu et de liberté.

ÉCOLE DE LA FOI AVEC MARIE

Soirée Témoignage d'Anna-Maria (Québécoise vivant à Medjugorje)



Date : Jeudi, 7 mars 2024 à 18h30

Lieu : Église Sainte-Madeleine de Rigaud

Contenu : Les nouvelles de Medjugorje, les messages de Marie, les 5 pierres enseignées à Medjugorje (les piliers de la FOI), un cadeau de Marie.

ENTRÉE LIBRE !

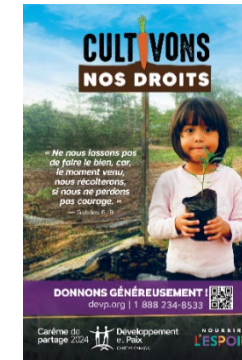
Contributions volontaires pour le soutien d'Anna-Maria et pour l'entretien de l'église.

Merci d'avance et au plaisir de vous y retrouver !

DÉVELOPPEMENT ET PAIX 2024 :

CE CARÊME, CULTIVONS NOS DROITS

Cette année, la campagne *Nourrir l'espoir : Cultivons nos droits* de Développement et Paix — Caritas Canada nous invite à être solidaire avec les petites agricultrices et agriculteurs et les communautés paysannes qui nourrissent le monde tout en prenant soin de la Terre.



1. Faites un don à devp.org/donnez ou lors de la collecte du dimanche de la solidarité le 17 mars prochain, le cinquième dimanche du Carême. Votre générosité permet d'appuyer 73 projets dans 36 pays à travers le monde !
2. Informez-vous en lisant le Mini-magazine et d'autres ressources disponibles à devp.org/careme/ressources.
3. Allez à la rencontre de nos visiteurs de solidarité et participez au [webinaire de lancement](#) de la campagne le 17 février à 13h30.

MESSES DEMANDÉES

Dimanche, 11 février 2024 : 6e dimanche du temps ordinaire B (vert)

Sainte-Madeleine : 10h00

(12786) M. et Mme Germain Marleau et Réal Marleau / Lise et Daniel

(13027) Luc Vachon

(12999) Geneviève Dupéré / Assemblée de la fabrique et la secrétaire

(13113) Jean Turcotte / Burka Turcotte

(13086) Rémi Brazeau / Société St-Jean-Baptiste

Mardi, 13 février 2024 : Temps ordinaire no. 25 (vert)

Sainte-Madeleine : chapelet à 16h00 et messe à 16h30

(13121) Agathe Brazeau / parents et amis

Mercredi, 14 février 2024 : Mercredi des cendres (violet)

Sainte-Madeleine : 19h00

(13126) Gérard Gallant / parents et amis

Jeudi, 15 février 2024 : Jeudi après les cendres (violet)

Sainte-Madeleine : chapelet à 16h00 et messe à 16h30

(13090) Gérard Séguin / parents et amis

Vendredi, 16 février 2024 : Vendredi après les cendres (violet)

Sainte-Madeleine : chapelet à 16h00 et messe à 16h30

(13158) Arsène, Noëlla et Cécile / Jean-Paul et Nathalie Morin

Lampe votive : Sainte-Madeleine : Gilles Myre Cahill / H. & H. Cahill

Informations pour les Filles d'Isabelle

Déjeuner-causerie : mercredi, 14 février à 9h00

au restaurant « Chez Hamelin »

Pour des informations : Mme Orise Bédard Gélinas au 450-451-5864

